



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5122083

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/09/2025 11H42 C:000116 I:35008
V/REF : BC2010161 - Ligne 10
V/Email reçu le Lundi 22/09/2025 a 11H42

DALKIA FRANCE facturation
EST (10039)
TSA 35505
59784 LILLE CEDEX 9

V/REF.IMM. 0082
IMMEUBLE : 15 CLAUDE JADE -0082
15, ALLEE CLAUDE JADE
21000 DIJON

Dijon, le 02 Décembre 2025

Référence Marché: BPU Servimo Côte d'Or
LOCALISATION : 15 ALLEE CLAUDE JADE - DIJON
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR COMPTEUR EAU CHAUDE EN GAINTE TECHNIQUE
AU RDC COMPTEUR LOGEMENT 3 OU 4
Donneur d'ordre : M. A GICQUIAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

INTERVENTION DU 30/09/2025 A 11H00
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE :
PRESENCE D'UNE FUITE SUR LA BOBINE PLASTIQUE DU COMPTEUR TROUEE A
PLUSIEURS ENDROITS
REPARATION PROVISOIRE DE LA FUITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

INTERVENTION DU 09/10/2025 A 13H30
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
PROBLEME DE FUITE SUR LE COMPTEUR D'EAU CHAUDE NUMÉRO 4
REPLACEMENT DES DEUX JOINTS 20/27 DU COMPTEUR
REMISE EN EAU OK

OBSERVATIONS : EV AB Email envoyé le 15/10/25 a 11H36 M. A GICQUIAUD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5122083

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Minimum facturation Prestation < 75€ HT	1	75,00	75,00
1,50	Heure(s) Plombier en Semaine	2	50,00	75,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Joint 20/27	2	2,16	4,32
TOTAL H.T.				154,32
T.V.A. a 20,00%				30,86
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>185,18</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

**BON DE COMMANDE
OU ORDRE DE SERVICE N°BC2010161**
(Référence à rappeler sur votre facture)

8	2295921-4	28/11/2025	LES REMPARTS - N/REF : 30/10/2025 9H41 C:002082 I:46104	1.00000	Pièce	130.00000	130.00
			Informations internes Imputations : FA0058785B / GL0231195X Site : S00166513L AUXONNE 0146 LES REMPARTS				
X 9	2295921-3	28/11/2025	THOREY EN PLAINE - N/REF : 21/10/2025 17H05 C:002082 I:44514	1.00000	Pièce	90.00000	90.00
			Informations internes Imputations : FA0058785B / GL0231195X Site : S00166638D THOREY EN PLAINE 0230 RES DU CANAL				
10	2295921-2	28/11/2025	CLAUDE JADE - N/REF : 22/09/2025 11H42 C:002082 I:35008	1.00000	Pièce	154.32000	154.32
			Informations internes Imputations : FA0058785B / GL0231195X Site : S00166495R DIJON 0082 CLAUDE JADE				
11	2295921-1	28/11/2025	BECQUEREL - N/REF : 18/11/2025 9H40 C:002082 I:44914	1.00000	Pièce	144.00000	144.00
			Informations internes Imputations : FA0058785B / GL0231195X Site : S00166541T DIJON 0047 BECQUEREL - MOUV'YORK				

Total Hors Taxe

1090.92 EUR

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. L'Acheteur est la société Dalkia SA ou l'une des filiales de Dalkia SA au sens de l'article L233-3 du Code de commerce, signataire des Conditions Particulières d'Achats ou émettrice d'un Bon de commande. Il est entendu qu'il n'existe pas de solidarité entre Dalkia SA et ses filiales, pas plus qu'entre les filiales entre elles, dans le cadre de leurs activités en qualité d'Acheteur.

1.2. L'Entreprise est la société désignée comme telle aux Conditions Particulières. L'Acheteur et l'Entreprise sont désignées ensemble les Parties.

1.3. Les présentes conditions générales d'achats (CGA) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles en application du Contrat, défini au présent article :
 soit l'Acheteur achète ou loue à l'Entreprise des biens (équipements et accessoires, pièces détachées, produits, consommables, matériels, outillages...), qu'ils soient ou non intégrés dans les Prestations, ci-après les Fournitures ;
 - soit l'Acheteur confie à l'Entreprise l'exécution de prestations de services et/ou maintenance et/ou travaux ci-après les Prestations.

1.4. Étant entendu que l'Entreprise se fonde sur les principes de ses conditions générales de vente dans le cadre de la négociation avec l'Acheteur, le contrat, issu de la négociation entre l'Acheteur et l'Entreprise (ci-après le Contrat), est composé des Conditions Particulières et des Stipulations Générales. Seules les stipulations des conditions générales de vente de l'Entreprise reprises aux CPA ou dans les conditions figurant au Bon de commande sont applicables.

Les Conditions Particulières sont constituées de l'un ou plusieurs des documents suivants :

- 1) conditions particulières d'achats intitulées ou reconnues comme telles par les Parties (CPA) ;
- 2) conditions figurant au bon de commande (Bon de commande) ;
- 3) documents annexés, le cas échéant, au Bon de commande ou aux CPA (tels que spécifications techniques, délais, performances) ;
- 4) devis ou offre de l'Entreprise à condition qu'il ou elle soit expressément repris(e) dans les CPA ou dans les conditions figurant au Bon de commande.

Le terme Stipulations Générales renvoie :

- soit aux présentes CGA qui figurent notamment au Bon de commande ;
- soit, en présence d'une convention cadre en vigueur entre l'Acheteur et l'Entreprise, à ladite convention cadre en vigueur.